

nable; où les ressources nationales seront employées en premier lieu au soin des enfants, des vieillards et des malades; où l'axiome "la prévention vaut mieux que le remède" sera non seulement un simple vœu platonique mais un programme d'action; où l'on regardera les problèmes en face au lieu de les éluder; où non seulement on accordera aux Canadiens de langue française les droits que leur reconnaît la constitution, mais où l'on traitera également toutes les races; un pays enfin dont la population aura le sentiment de participer à la vie de la nation et de faire partie d'une société universelle où le Canada jouera le rôle qui lui convient.

Quel est celui qui ne veut pas cela ou qui en rejette une partie? Qui doute qu'il serait plus facile d'aller de l'avant si nous étions convaincus que nous sommes dans la voie qui nous conduira à ce but? On me dira peut-être qu'il faut se préoccuper d'abord de gagner la guerre. Je réponds non, car un tel programme ne nuit pas à la poursuite heureuse de la guerre, mais nous aide à combattre mieux. Nous devons nous mettre à cette tâche avec tout notre esprit et tout notre cœur, animés par le désir que nous avons de faire du Canada le pays que nous rêvons.

En ce soixante-quinzième anniversaire de la Confédération, je recommande à mes honorables collègues la lecture des discours des auteurs de la Confédération. Voyez quelle foi ils avaient dans l'avenir de la nation qu'ils voulaient établir. Sir John Macdonald disait:

Si,—pour employer l'expression dont on s'est moqué l'autre soir,—nous désirons former une grande nationalité, capable de commander le respect du monde, de tenir dignement son rang parmi les autres nations et de défendre les institutions que nous aimons; si nous désirons avoir un régime de gouvernement et établir...

Il faut que nous ayons l'union. Et Cartier qui, je suis heureux de le dire, représentait alors une partie de la circonscription que j'ai moi-même l'honneur de représenter, disait:

Quelqu'un s'est opposé au projet que nous sommes à étudier à cause des mots "nouvelle nationalité". Or quand nous serons unis, quand nous aurons obtenu l'unité, nous formerons une nationalité politique où l'on ne tiendra aucun compte des différences de race ou de religion.

Et ce n'est que pour "éviter de blesser les susceptibilités des Yankees" qu'on renonça au nom de "royaume du Canada".

Notre unique but devrait être de mettre au service de la nation, en temps de paix et en temps de guerre, tous les efforts réunis des individus. La paix et l'harmonie que nous voulons donner au monde en combattant comme nous le faisons dans la présente guerre, nous ne devrions pas les faire disparaître au Canada. Quel que puisse être le résultat de

[M. Claxton.]

ce vote, et que le Gouvernement impose ou non la conscription pour le service outre-mer, nous fournirons tout l'effort dont nous sommes capables, nous marcherons de l'avant, unis, vers la victoire et la paix. Notre seule ambition, notre seul espoir, notre idéal suprême est d'assurer au monde la paix et au Canada le règne du simple bon sens. Durant comme après ce débat, nous aurons l'occasion de démontrer une fois de plus à l'univers entier, par nos débats et notre conduite, la supériorité d'un peuple libre, guidé par le sens de la liberté.

M. E. E. PERLEY (Qu'Appelle): Monsieur l'Orateur, l'honorable préopinant (M. Claxton) est, je crois, le premier membre du gouvernement à appuyer la politique que son chef a exposée mercredi dernier. Il a fait appel à ses compatriotes de la province de Québec et a tenté une réponse partielle au grand discours prononcé hier par l'honorable député de Richelieu-Verchères (M. Cardin). Sans vouloir intervenir dans les controverses de l'Est canadien, je tiens à relever une observation de l'honorable préopinant. Il a dit que toute la population canadienne voulait la victoire même au prix de tous les sacrifices. Il a par là, m'a-t-il semblé, exprimé noblement le sentiment qui anime, je crois, le peuple canadien tout entier.

Je comptais être bref, et je me contenterai de quelques minutes. J'aurais préféré attendre l'étude en comité pour faire certaines propositions ou exprimer certaines observations, mais comme je dois m'absenter pour une partie de la semaine prochaine et que le débat peut être poursuivi rapidement et terminé à mon retour, je profiterai de l'occasion pour exposer mon opinion et indiquer quelle sera mon attitude si je suis présent au moment du vote.

Pour être bref, mon attitude sera celle qu'a exposée le chef de l'opposition (M. Hanson) à la fin du discours qu'il a prononcé cette semaine et dans lequel il a abordé presque tous les aspects de la situation depuis 1940. Dans le compte rendu de la séance du 10 juin, je trouve ces paroles:

J'appuierai l'adoption du bill en deuxième lecture, mais j'insisterai qu'il y soit inséré...

Au moment de l'étude en comité.

...les dispositions obligatoires requises pour placer immédiatement à la disposition de l'État, sans restriction et à des conditions sur lesquelles le Parlement, et non le cabinet, devra se prononcer, toutes nos ressources en hommes, en richesse et en matériaux.

Quand ce bill sera étudié en comité, j'espère que les membres de l'opposition insisteront sur la nécessité d'obtenir du premier ministre (M. Mackenzie King) une déclaration